

Les «éternels» maux du secteur de l'artisanat

- Une nouvelle stratégie 2020-2030 en préparation concerne l'artisanat d'art, de service et utilitaire.
- Entre 2007 et 2014, l'amélioration du chiffre d'affaires a été en deçà des objectifs du contrat programme.
- Le secteur souffre encore du manque de financements, de la sous-valorisation du métier d'artisanat et du manque de synergie entre les professionnels.

Une nouvelle stratégie 2020-2030 pour l'artisanat est en préparation au ministère du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale. Elle concerne l'artisanat d'art, de service et utilitaire. Auparavant, une vision 2015 de l'artisanat avait été élaborée, suite à un contrat programme signé en février 2007. Dans son bilan d'étape, le ministère a relevé que la valeur ajoutée du secteur est passée de 6,4 milliards de DH en 2007 à 13 milliards en 2014, soit 65% de plus que l'objectif fixé. Sur la même période, le nombre d'entreprises structurées d'artisanat d'art a augmenté pour totaliser 848. La productivité des PME d'artisanat d'art est, quant à elle, passée de 122 625 DH à 234 339 DH.

Cette stratégie a aussi profité aux mono-artistes urbains qui ont vu leur chiffre d'affaires moyen par an progresser de 73%, à 61 879 DH.



Celui des artisans ruraux a aussi augmenté de 83% pour atteindre 17 674 DH.

Le bémol : la création

d'emplois (63 422 emplois sur 117 250 visés), l'amélioration du chiffre d'affaires du secteur -21,8 milliards

de DH alors que la stratégie prévoyait d'atteindre 24 milliards -, l'accès à la formation (33 863 en formation initiale et 21 000 en formation continue alors que l'objectif était de 60 000) ont été moins performants. Enfin, l'export n'a pas atteint sa vitesse de croisière (84% de la production artisanale est encore portée par le consommateur local).

ture en février 2007 d'un contrat programme sur 8 ans (près de 2 milliards de DH ont été dépensés) et dont les résultats n'ont pas encore été totalement évalués. «Comment démarrer un nouveau plan d'action sans faire préalablement le bilan de ce qui a fonctionné dans le précédent et de ce qui nécessite que nous changions notre fusil d'épaule ?», s'exclame-t-elle.

Néanmoins, tous les professionnels sondés sont unanimes sur les efforts de promotion réalisés par la Maison de l'artisan. «Les subventions que nous recevons de la part de la Maison de l'artisan, outil de la promotion de l'Etat en matière d'artisanat, peuvent atteindre jusqu'à 80% du prix de location du stand dans les salons internationaux. Cependant, nous avons besoin d'un laboratoire au Maroc pour obtenir les certifications internationales à l'export. A titre d'exemple, pour répondre aux exigences de la loi californienne 65 (de sécurité, d'analyse des risques, d'exposition aux produits chimiques...) qui nous permet d'exporter vers cet état américains, on fait appel à un laboratoire d'analyses français», déclare Bouchaïb Harmouzi, directeur de Kessy Verre Bel-

Bilan d'étape de l'artisanat et de l'économie sociale

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'artisanat et de l'économie sociale a élaboré un bilan d'étape de son travail effectué entre avril 2017 et avril 2019. Parmi les nombreuses réalisations, on peut citer celles relatives à la formation et à l'amélioration de la qualité des matières premières. Pour la formation, 12 nouveaux centres spécialisés dans l'artisanat traditionnel ont été créés. Ils formeront des techniciens dans le cuir et la chaussure, le textile et textile traditionnel, la menuiserie artistique, la poterie et l'art de la forgerie. Des techniciens spécialisés seront également formés dans le cuir, la menuiserie et les métaux. Un programme de formation d'encadrantes des maisons de l'artisanat a aussi été lancé dans le milieu rural pour améliorer leur efficacité en matière de gestion administrative, de promotion et de commercialisation. Dans l'alphabétisation, un programme numérique «Alpha Nour» de lutte contre l'analphabétisme est mis en place. Il est destiné aux artisans qui n'arrivent pas à suivre les cours conventionnels. Plus de 1000 personnes l'ont déjà téléchargé.

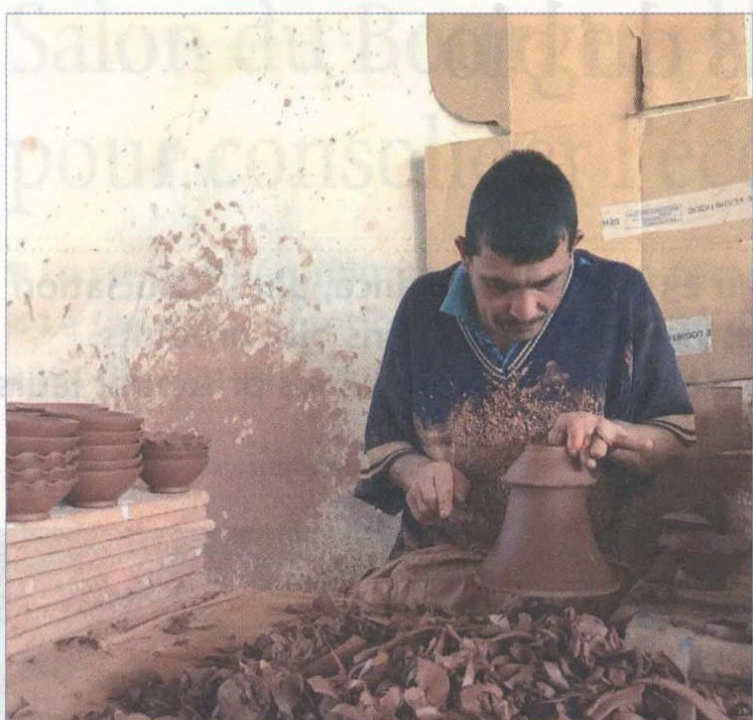
D'autres projets ont été engagés, entre autres :

- la réalisation du registre et du guide des métiers et des compétences (REC/REM) qui regroupe 100 métiers d'artisanat productive et 50 métiers d'artisanat de service;
- l'inscription et documentation de 11 métiers d'artisanat menacés de disparition pour atteindre 29 sur 42 métiers menacés. Un partenariat a été signé avec l'Unesco afin de créer des projets communs pour la préservation de ces métiers ;
- la formation de 11 170 artisans dans l'alphabétisation en langue arabe au titre de l'année 2018/2019 en partenariat avec 76 associations de la société civile ;
- le lancement d'un appel d'offres pour le choix de 50 associations de la société civile pour la formation de 10.000 artisans dans l'alphabétisation en français en 2019 ;
- le développement des chaînes de valeurs de la bijouterie par l'approvisionnement en matières premières, le développement des chaînes de production, de la promotion et la commercialisation.

L'export peut faire mieux

Le secteur continue de pâtir des mêmes maux. Aide à la formation courte et à l'alphabétisation, revalorisation du prix des produits d'artisanat marocain, absence de synergies entre les coopératives d'artisans, croissance lente de l'export, dévalorisation des artisans, standardisation de l'objet artisanal, labels de qualité... Les professionnels de l'artisanat d'art (qui emploie 400 000 personnes) assurent qu'il y a encore de grands chantiers pour mieux développer le secteur. Ghaliya Sebti, co-fondatrice des ateliers Aït Manos zellige, fondatrice et présidente d'honneur de la Fédération des entreprises d'artisanat (CGEM), rappelle pour sa part la signa-





di, entreprise de verre soufflé artisanal à Marrakech. Selon lui, la performance de l'export peut amplement dépasser celle du marché local grâce à l'engouement des Européens et des Américains pour le produit artisanal marocain.

Création imminente du statut de l'artisan

Durant les deux premiers mois de l'année 2019, les exportations ont affiché une hausse de 9,3%, en comparaison avec la même période de 2018. A ce titre, un total de 178 MDH d'exportation de produits d'artisanat a été enregistré au terme du premier trimestre 2018. Un chiffre qui demeure insuffisant.

Parmi les causes de ces résultats mitigés figure un manque de synergie entre

les professionnels permettant d'obtenir un prix compétitif de la matière première, des services de logistique moins coûteux à l'export... «*Il faut que les professionnels de l'artisanat se regroupent pour exporter et acheter plus à moindre coût*», remarque M. Harmouzi. Autre facteur qui freine la structuration des entreprises d'artisanat; la formation des ressources humaines. «*Le personnel artisanal est sous-qualifié. J'emploie une vingtaine d'ouvriers - dont 70% de femmes car plus consciencieuses et plus respectueuses de leur travail que les hommes- dont la grande majorité est hélas analphabète. Nous avons besoin d'aide à l'alphabetisation et à la formation de courte durée en contrôle qualité, à l'export, en français et en informatique pour les plus qualifiés*», déclare Girondin Mathieu, gérant d'ID Résine, entreprise artisanale de produits pour l'industrie et la décoration à base de résine. Cela permettra d'améliorer la qualité du produit et de mieux exporter. «*La fusion entre savoir-faire marocain et européen a permis à notre artisanat de monter en gamme. Encore faut-il revaloriser le prix de chaque pièce qui, de par son caractère artisanal, est unique. Ainsi, on respectera le travail de l'artisan en lui offrant un revenu décent. Cela encouragera d'autres générations à rejoindre ce métier dont certains se perdent*», résume M. Harmouzi. D'où l'urgence de créer incessamment le statut de l'artisan et de généraliser la couverture médicale à travers l'inscription des artisans dans le registre national (la nouvelle loi 50-17 sur l'artisanat est en cours d'adoption) ■

WIAM MARKHOUS

Les besoins urgents du secteur de l'artisanat...

Selon...



Ghaliya Sebti

Co-fondatrice des ateliers Aït Manos zellige et fondatrice et présidente d'honneur de la Fédération des Entreprises d'Artisanat (CGEM).

Création de Zones d'activités. L'accès à la matière première et aux espaces dédiés à la production est prioritaire. Les zones d'activités d'artisanat étaient actés dans le contrat programme 2015 sans jamais être réalisés, malgré l'engagement de notre fédération. Hélas, le prix du foncier, étant prohibitif, n'aide pas, car l'artisanat est un travail à plat qui nécessite de larges espaces.

La promotion. Les grandes campagnes de promotion et les efforts de design ont indéniablement changé l'image de l'artisanat aux yeux des consommateurs marocains. Aujourd'hui, nous avons besoin de promotion de l'artisanat du Maroc aussi bien au niveau national qu'international à l'instar du modèle de promotion sectoriel choisi par les Français, les Italiens et les Espagnols. A l'export, la Maison de l'artisan est un outil extraordinaire pour accompagner les artisans dans les salons internationaux. Cependant, un meilleur choix des salons doit être effectué. Nul besoin de vision ni d'engager des budgets colossaux. Un simple rafraîchissement suffirait.

Le suivi des normes à **l'international et la protection des produits** «Made in Morocco». Il est impératif de protéger le produit marocain dans le cadre des accords de libre-échange (ALE). Les nouvelles guerres commerciales se mènent sur le terrain des normes, du respect de la responsabilité sociale de l'entreprise, de l'hygiène et de la sécurité... Pour ce faire, un cadre gouvernemental est indispensable pour accompagner nos entreprises pour une mise à niveau globale.

La formation de nos maâllems. Elle est prioritaire pour la sauvegarde des métiers, sans omettre un accompagnement à la structuration des entreprises. Aujourd'hui, il est nécessaire de faciliter l'accès au e-commerce pour les jeunes artisans et réduire les coûts.



Younes Duret

Designer diplômé de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle et co-fondateur de Younes Duret Design.

Surtout ne pas standardiser l'artisanat. Le design prend ses racines dans l'industrie liée à la production en série. Le discours de la standardisation détruit l'artisanat, qui, de par sa fabrication à la main, crée des produits différents. La standardisation permet certes de diminuer au maximum le coût de la matière mais détruit l'essence de l'art. Pour remédier à cela et garder le caractère unique du produit artisanal, il faut changer la perception du label de qualité (sans le dénaturer à l'instar des normes de sécurité imposés au produit artisanal européen). Une prise en charge de la matière première par le ministère est tout aussi importante.

Glorification du savoir-faire du maâlleme marocain. On reste toujours émerveillé face au savoir-faire du maâlleme qu'il faut absolument glorifier par un grand travail d'image et de marketing.



Fouad El Bernoussi

Directeur pôle Client chez Artco.

Financement. On doit remédier à la sous-capitalisation des entreprises artisanales par un financement adapté au secteur de l'artisanat et des subventions étatiques.

Adapter les produits de Maroc PME (primes à l'investissement, expertise...) aux entreprises artisanales. Plus de 95% des entreprises du secteur ne sont pas éligibles aux produits de Maroc PME. L'agence exige un niveau de structuration de l'entreprise, des employés déclarés à la CNSS ainsi qu'un taux d'encadrement minimum rares dans les entreprises d'artisanat.

Accompagnement de l'Etat et de ses structures telles que l'OFPPPT dans la commercialisation, la promotion et le marketing. A titre d'exemple, le programme 2013- 2016 d'acteur de référence dans l'accompagnement des entreprises à fort potentiel de croissance nous a beaucoup aidés dans la communication, le recrutement et la croissance mais n'a malheureusement pas été reconduit. Cela est dû probablement au non-respect de certaines entreprises de leurs plans de développement. Un réajustement du programme aurait suffi afin de permettre à d'autres entreprises sérieuses d'en bénéficier.